

Mairie
de
Saint-Léger en Yvelines
78610



Monsieur le Maire de Saint Léger en Yvelines

Aux

Membres du Conseil Municipal

Saint Léger en Yvelines, le 22 mars 2024

Référence : JPG/VM SLY 28/03/2024

Objet : OJ de la prochaine réunion du conseil municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine séance du conseil municipal aura lieu à la Mairie de Saint Léger en Yvelines le :

Jeudi 28 Mars 2024 à 20h00

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

1. Délégation permanente du Conseil Municipal au Maire
2. Formation des commissions communales :
 - a. La Commission d'appel d'offres.
 - b. La Commission communale des Impôts Directs.
 - c. La Commission de révision des listes électorales.
3. Désignation des délégués et suppléants dans les différents syndicats
4. Désignation des représentants au Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse
5. Constitution des membres au CCAS et désignation du représentant à la Mission Locale
6. Désignation du Délégué représentant au CNAS
7. Désignation du représentant au Conseil d'Ecole
8. Désignation des élus aux commissions de la CART
9. Cession - Vente d'un terrain communal (annule et remplace la délibération 2023031)

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,

Jean-Pierre GHIBAUDO

